

Le Fer Solidaire

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Tournant politique, tournant social...

Sarkozy et son gouvernement savent occuper le terrain médiatique : Ouverture au centre et à gauche avec l'arrivée ou le retour aux responsabilités de Kouchner, Besson, ou Martin Hirsh d'Emmaüs, multiplication des initiatives de dialogue social avec les organisations syndicales ou directement avec les salariés comme chez AIRBUS à Toulouse, débat avec les associations écologistes,

Le « tout communication » bat son plein mais au delà du « show » médiatique, il y a une réalité : Un programme et des engagements électoraux d'inspiration ultra libérale, une majorité politique claire et sans état d'âme pour l'appliquer !

Sarkozy a su mobiliser les électeurs au delà de la droite et de l'extrême droite. Il s'est présenté comme le défenseur des ouvriers, des plus faibles, du pouvoir d'achat, de l'emploi,...

Pourtant les mesures défendues dans son programme font la part belle au patronat

et aux plus riches : Suppression des droits de succession, baisse des impôts sur le revenu, exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires, remise en cause du CDI à travers la mise en place du contrat unique, remise en cause des 35h, remise en cause du droit de grève, autonomie des universités, privatisation des services publics.

Ces politiques libérales appliquées dans d'autres pays (USA, Grande Bretagne, Italie, ...) n'ont fait qu'enrichir les plus riches et appauvrir et précariser le plus grand nombre !

Pour SUD-Rail et l'Union Syndicale Solidaires, la démocratie ne se résume pas à déposer tous les 5 ans un bulletin de vote dans l'urne. La démocratie, c'est aussi l'action

collective pour la défense de nos salaires, de nos conditions de travail, de nos droits, ...

C'est l'action collective (grèves, manifestations, ...) qui a permis les grandes avancées sociales dont nous bénéficions encore : Salaire minimum, congés payés, droit du travail, protection sociale, retraite, ... Quelque soit le pouvoir en place, rien n'empêche la mobilisation des salariés et des citoyens lorsque la coupe est pleine.



Dans la période qui s'ouvre, nous pensons que les cheminots et les salariés en général auront encore plus besoins d'organisations syndicales fortes et déterminées pour se défendre.

Nous sommes particulièrement dans la ligne de mire du gouvernement (droit de grève, retraite, privatisation).

C'est pourquoi nous appelons clairement les cheminots à se syndiquer et à renforcer SUD Rail pour prendre en main et développer le syndicalisme démocratique et d'action dont nous avons besoin.

Face à la cohérence du projet de société ultra libérale voulue par ce gouvernement et le patronat, au delà de la défense immédiate des intérêts des salariés, le syndicalisme doit opposer un projet alternatif basé sur la solidarité, le développement des services publics et la redistribution des richesses.

Caisse de Prévoyance et Retraite : Restons mobilisés !

C'est le 7 mai qu'a été publié le décret ministériel officialisant la sortie de la SNCF au 30 juin 2007 de notre CPR.

A partir du 1^{er} juillet 2007, nos prestations sociales (santé et retraite) seront donc traitées par un organisme de droit privé extérieur à la SNCF.

Les 3 autres décrets en attente de publication (ressources de la CPR, cahier des charges, compensation) auront eux des conséquences concrètes immédiates et à court terme sur les prestations servies aux cheminots actifs et retraités.

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gérance où siègeront les représentants du personnel SNCF ne seront réunis que dans 6 mois.... C'est à dire en janvier 2008, pile poil au moment où débiteront les négociations annoncées par le gouvernement Fillon sur l'avenir des retraites avec en priorité la « réforme » des régimes spéciaux !

Les ministères du travail, des transports et des affaires sociales et le directeur de la caisse disposent donc de **6 mois pour discuter et préparer dans le secret le plus absolu la « réforme » de notre régime spécial (santé et retraite).** Pourquoi tant de secrets ? Alors qu'après même la désignation du nouveau Conseil d'Administration avec des représentants du personnel, ce seront ces mêmes ministères qui définiront l'enveloppe budgétaire de la caisse... Comme on peut le lire dans les décrets : «... le risque actuariel serait porté par les affiliés actifs et retraités sans engagement de

la SNCF. » En bon français, cela signifie que le CA devra gérer la pénurie... **Si l'équilibre n'est pas atteint, il ne restera plus qu'à baisser les prestations et/ou augmenter les cotisations des cheminots.**

Le gouvernement et la direction SNCF se sont beaucoup démenés pour nous persuader que la sortie de notre CPR de la SNCF et sa transformation en organisme de droit privé était inéluctable et sans conséquences pour les cheminots actifs et retraités.

Qui peut croire à cela dans le contexte politique actuel !

En fait, le gouvernement a maintenant plus de pouvoir pour déterminer les prestations fournies aux cheminots et ayants droits...

En mettant en avant « *la maîtrise des coûts et l'équité avec le régime général* », Sarkozy/Fillon préparent un alignement par le bas et une baisse de nos droits et prestations.

Malgré les 20 000 cheminots qui ont signé notre pétition nationale, SUD Rail (et l'UNSA) étaient trop seuls dans la bagarre contre l'externalisation de notre CPR !

Mais pour la défense de notre régime spécial et plus généralement pour contrer la volonté gouvernementale d'aggraver encore la situation de TOUS les retraités actuels et futurs, notre syndicat est convaincu qu'il faudra s'unir, se mobiliser et agir.

14 jours de grève à l'UO Fret de Sibelin !

Dés le 10 Mai, la grève était forte, environ 70% de grévistes dont beaucoup de maîtrises et cadres opérationnels. Les revendications étaient simples et claires :

- Augmentation des effectifs de réserve, opposition à la suppression de 3 emplois au mouvement.**
- Arrêt des réorganisations en attendant les annonces de Marebeau sur l'avenir du Fret.**

La Direction de l'Etablissement avait reçu les Organisations Syndicales le 7 Mai pour ne proposer des négociations qu'après le 22 Mai !!

Les Cheminots de Sibelin se sont retrouvés en AG chaque jour pour débattre et exprimer leurs revendications. Les problèmes rencontrés sur cette U.O. sont essentiellement liés au manque d'effectif qui conduit la Direction à commettre de plus en plus d'infractions au RH0077.

Face à une direction dure, se retranchant derrière les directives nationales intransigeantes de l'activité Fret, les avancées ne sont pas à la hauteur de cette mobilisation de 14 jours...

Le résultat le plus important de ce conflit c'est que les cheminots de l'U.O. ont montré qu'ils sont capables de se faire respecter et de réagir ensemble face à une Direction qui à l'avenir y réfléchira à 2 fois avant de supprimer des emplois à Sibelin.

En Mai, 2 conflits locaux (Guillotière et Badan) ont eu lieu sur l'EEF Lyon Sud sur des revendications similaires. De nombreux autres conflits ont éclaté au Fret (Gevrey, Chalons en Champagne,...).

L'inquiétude sur l'avenir du Fret est générale.

La dégradation des conditions de travail due à la baisse des effectifs se ressent partout.

Ces luttes doivent construire un rapport de force pour remettre en cause les orientations nationales et déboucher sur un grand mouvement de refus de la casse de Fret SNCF.

Pas de remise en cause du droit de grève ! Ni par le gouvernement ni par la SNCF !

Il est difficile de savoir quelle forme prendra le projet du gouvernement sur le service minimum. La loi cadre annoncée pour l'été ferait obligation aux entreprises de transport de négocier avec les régions une obligation de « service minimum ».

Fillon parle d'un trafic normal 3 heures le matin et 3 heures le soir. Compte tenu du temps de préparation du matériel, cela revient à interdire de droit de grève à de nombreux cheminots.

Autre mesure, faire comme Thatcher, imposer le vote à bulletin secret de TOUS les salariés pour poursuivre une grève.

Ils veulent réduire les capacités de mobilisation des secteurs qui résistent au libéralisme !

En France, les résistances au modèle libéral sont fortes. Des pans importants de l'économie ne sont pas encore totalement passés à la moulinette libérale : comme l'Education Nationale ou la SNCF.

Sarkozy et le MEDEF veulent appliquer partout en France les recettes ultra-libérales !

Ils savent qu'en 1995, Juppé a du reculer parce que la grève à la SNCF était populaire et vécue comme une grève par procuration.

Le véritable objectif du service minimum est bien d'amoindrir les capacités de résistance des cheminots pour en finir avec l'entreprise publique SNCF et supprimer notre régime de retraite, avant d'annoncer de nouvelles régressions sociales pour tous les salariés.

La grève permet les avancées sociales !

Notre opposition au service minimum est à replacer dans ce contexte politique. Il n'y a jamais eu aussi peu de grève à la SNCF depuis 10 ans, moins d'un jour par an et par cheminots ... Force est de constater que nous ne sommes pas dans une période d'avancées sociales pour

les cheminots, de renforcement du service public ferroviaire pour les usagers !

C'est la grève de 2003 qui a permis le maintien, jusqu'à ce jour, de notre régime de retraite.

C'est la grève de 1995, qui a permis d'éviter la fermeture de 6000 km de ligne et, déjà, la remise en cause de notre protection sociale.

C'est la grève de 1986 qui a permis l'abandon d'une grille totalement « au choix », et d'améliorer les conditions d'hébergement des roulants.

Partout dans le monde, c'est par la grève qu'on été obtenues les principales avancées sociales : réduction du temps de travail, droit à l'avortement, salaires garantis, retraites, protection sociale, conventions collectives, etc. La grève est un droit fondamental qu'il faut défendre.

Des associations d'usagers contre le service minimum

La fédération des usagers des transports et des services publics (FUTSP) vient de déclarer que « le service minimum n'est plus la priorité des priorités pour les usagers. La dégradation de la qualité des transports constitue désormais le sujet de préoccupation n°1 des usagers. ». Ils estiment que « le nombre trop important de pannes, retards et trains annulés régulièrement sur certaines lignes, notamment en banlieue parisienne, fait que les usagers sont quotidiennement bloqués dans les transports, non pas à cause des grèves, mais essentiellement à cause d'incidents techniques liés à la vétusté du matériel et à son mauvais entretien ».

Voilà qui rejoint les préoccupations de nombreux cheminots !



Elections DP chez le personnel CE : 58,36 % des voix pour SUD-Rail !

Le 7 juin se tenaient les élections DP chez le personnel du CER de la région SNCF de Lyon.

A cette occasion, les salariés ont voté à près de 60 % pour la liste présentée par SUD-Rail. Ainsi, ils ont lancé un message clair à la direction du CE et à l'organisation majoritaire qui gère le CE.

5 sièges étaient donc à attribuer lors de ces élections.

Résultat :

**SUD-Rail remporte 4 sièges (3 exécution + 1 maîtrise et cadre)
CGT remporte 1 siège (exécution)**

Les élus SUD-Rail seront à l'écoute de leurs collègues afin de les défendre au mieux durant les 2 années qui viennent !

Les ex « emplois-jeunes » gagnent encore aux prud'hommes !

Le 29 mai dernier, le Conseil des Prud'hommes de Lyon a rendu son jugement suite à l'audience du 24 avril 2007 qui opposait 26 ex « emplois-jeunes » de Lyon défendus par SUD-Rail à la direction SNCF.

La Juge de départage et le Conseil donnent raison aux 26 salariés concernés et condamnent la SNCF à leur verser les rappels de rémunération réclamés liés à la prime de travail et à la prime de fin d'année durant la période de leur CDD « emploi-jeune ».

**Après 3 ans de procédure,
on gagne à Lyon comme à Paris !**

C'est suite à la 1^{ère} affaire gagnée en départage en octobre 2003 à Lyon (jugement confirmé en appel en octobre 2006) que ces 26 dossiers ont été déposés sur Lyon....

Entre temps, à l'initiative de SUD Rail, plus de 350 ex « emplois-jeunes » de la SNCF (essentiellement sur la région parisienne) ont déposé des dossiers aux prud'hommes...

A chaque étape, en bureau de jugement ou en départage, la SNCF a perdu et a été condamnée à payer les sommes réclamées.

SUD Rail qui soutient et assiste depuis le début les ex « emplois-jeunes » dans cette procédure, demande à la Direction de l'entreprise de cesser sa guérilla juridique et d'accepter une négociation pour affiner les calculs sur les rappels de rémunération réclamés et enfin rendre justice aux ex « emplois-jeunes » de la SNCF.

**Même si les procédures devant les prud'hommes sont longues et ardues ;
pour SUD Rail, le syndicalisme
doit être utile aux salariés et avant
tout défendre leurs intérêts...**

Cette action concrète devant les prud'hommes fait parti pour nous de l'action syndicale, elle démontre l'utilité du syndicat SUD et l'intérêt de se syndiquer.